

Réunion du Comité Directeur UFOLEP du mercredi 03 mai 2023

Présents : P. Déon, J-C. Bezot, M. et M-C Cellier, A. Venel, L. Dameron, D. Creux, G. Balourdet

Excusée : A. Geoffroy

Assiste : M. Mayenga (Délégué Départemental)

Ouverture de la séance à 18h15.

1. Adoption du PV du 29 mars.

Adopté.

2 AG Départementale

Présence de 44 associations, 90 personnes environ.

Le Comité se porte candidat pour l'organisation des finales de foot en 2024. et propose le complexe sportif de St-André.

3. AG Nationale

De larges débats au sujet de l'assurance ayant fait l'objet de 3 appels d'offre... La décision du choix est reportée d'un an pour application en 2024.

Au vu des propositions, les Comités voteront en visio le 17 mai.

Les Comités UFOLEP Grand-Est en majorité, ainsi que l'USEP, souhaiteraient rester à l'APAC.

4. National TIR

La circulaire est quasiment terminée.

Un fléchage pour l'accès au centre de tir est prévu.

Afin de faciliter l'organisation de la restauration, il a été convenu que les repas ne comporteraient qu'une entrée et un dessert, le choix pour le plat principal étant maintenu. Des tickets de couleurs différentes selon les jours, seront remis sous enveloppes, aux comités ayant réservé les repas.

5. Point sur les activités

Cycloport (G. Balourdet).

Ouvert à l'Ufolep et à la FSGT, le Prix de Saint-André a eu lieu dimanche dernier sur un parcours de 1,2km à parcourir 65 fois ;

Le départemental CLM du 1er mai a été annulé.

Tennis de table.

Les finales se dérouleront le vendredi 12 mai à 18h00 à l'ASEGA

J-C Bezot et P. Déon y assisteront.

Moto

M. Cellier signale de grosses difficultés en interne, rendant les décisions difficiles.

Mervyn fait part au Comité d'un mail reçu du Barséquanais qui demande la gratuité du 2ème passeport pour les participants ayant deux motos.

Pour ces cas, le CD accorde la gratuité du 2ème passeport.

Foot.

Les ½ finales sont prévues le dimanche 21 mai

Les finales auront lieu à Brienne le Château le dimanche 18 juin.

6. Questions diverses

- Factures en attente.

14 clubs sont concernés (12 en foot, 1 en moto et 1 cyclo) pour des montants atteignant 834€ (Etoile Chapelaine)

Le Président P. Déon fera le point avec la secrétaire pour faire rapidement les relances.

Des mesures seront prises à l'encontre des clubs qui ne se mettront pas en règle dans les plus brefs délais

- AG de l'ALCT le vendredi 05 mai. A Geoffroy, P. Déon et A. Venel seront présents.
- Le prochain CD aura lieu le mercredi 31 mai à 18h00.

Fin de la réunion à 20h30.